



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

2023_115_PM

Objet : réservation places de stationnement rond-point de la Durance « Opération Broyage déchets verts organisée par la Métropole »

Le Maire de la Commune de Mallemort,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1, 2212-2, 2213-1, 2213-2 et les suivants,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R411-1 à R.411-9 et R411-25 à R.411-28, ainsi que R417-10,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

Considérant la demande formulée par Madame [nom] gestionnaire des marchés de prévention de la Métropole, sollicitant l'autorisation de réserver 3 places de stationnement rond-point de la Durance « lieu-dit le coup perdu » à Mallemort afin organiser une opération broyage de déchets verts pour les habitants le :

Jeudi 12 octobre 2023 de 9h à 16h

Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir la sécurité des usagers.

ARRETE :

Article 1 : La métropole organise **le jeudi 12 octobre 2023 de 9h à 16h** au rond-point de la Durance « lieu-dit le coup perdu » à Mallemort une journée de sensibilisation pour la gestion et la réutilisation des déchets verts, pour les habitants avec un broyeur géré par un professionnel.

Article 2 : A cette occasion 3 places de stationnement leurs seront réservées sur le lieu cité à l'article 1.

Article 3 : La signalisation et les dispositions nécessaires seront mises en place par le pétitionnaire pour permettre l'application du présent arrêté, qui sera tenu responsable des accidents pouvant survenir, par défaut ou insuffisance de signalisation.

Article 4 : Les véhicules contrevenants au présent arrêté seront considérés comme gênant au sens des dispositions de l'article R 417-10 du code de la route.

Article 5 : Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation leur sera transmise :

- Madame la Directrice Générale des services
- Madame la Directrice des services technique
- Madame la commandante de la Brigade de Gendarmerie de Mallemort
- Monsieur le Responsable de la Police Municipale

Une copie sera adressée à :

- Madame [nom] « Métropole »

Fait à Mallemort le 22/09/2023

Maire de MALLEMORT
Hélène GENTE

